

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 JUIN 2017

Date de convocation : 23 juin 2017

Président de séance : Christian BRUYEN

Lieu de la séance : salle des fêtes de Passy-Grigny

Nombre de conseillers en exercice : 73

Nombre de conseillers présents : 59

58 (à partir délib. 17-218)

Nombre de votants : 68

67

Étaient présents les délégués suivants :

Mmes Muguette CURFS, Danièle DESPEZELLE-GALLET suppléant remplaçant Pierre CHARLES, Thérèse LEBRUN-DAVID, Martine CHERÉ, Cécile OESLICK, Maryse MINOT, Francine PICAVET, Chantal RENAUD, Claudia COUSIN, Marie-Line CHARPENTIER, Laurence ROBERT suppléant remplaçant Jean-Claude BUCQUET, Jeanine BARBAZANGES JOBERT, Marie-Louise TONON, Odile LEMAIRE, Christiane FOURNY et Sylvie GUENET-NANSOT.

MM. Maurice LOMBARD, Pascal NAILLON, David QUATREVAUX, Michel BONNINGRE suppléant remplaçant Laurent COUVREUR, Marcel GUIMET, José PIERLOT, Thierry MALVAUX, Gérard GUYARD, Roger MIGUEL, José BOUDE suppléant remplaçant Édouard VAUTRIN, Jacky GRANDREMY, Sylvain BIZZOCCHI suppléant remplaçant Bertrand APELOIG, Régis COUTANT, Jean-Claude GUERINEAU, Christian BRUYEN, Frédéric CHARPENTIER, Michel COURTEAUX, Didier TALON, Pascal PETIT suppléant remplaçant Xavier DUVAT, Freddy LECACHEUR, Michel PIGEON, Patrick BERGER suppléant remplaçant Yves BOBIN, Jérôme GRIVOT, Olivier MEUNIER, Bernard LISCH suppléant remplaçant Gabriel MOREAU, Didier DÉPIT, Yves RICHOUX, José MIGUEL, Olivier VEAUX, Patrick JAGER, Alain FRIQUOT, Daniel PHILIZOT, Henri GUINAND, Fabrice HUBERT, Frédéric POMMELET, Jackie BARROIS, Hervé GUEDRAT, Alain CAILLAT suppléant remplaçant Nathalie PROLA, Didier POUPINEL DESCAMBRES, Patrick MARX, Alain CESARION, David COUDELAS et Jean LE FOLLEZOU.

Étaient représentés :

Mme Emmanuelle LETE donne pouvoir à Jean-Claude GUERINEAU

Mme Isabelle MICHELET donne pouvoir à Mme Francine PICAVET

M. Jean-Luc TARATUTA donne pouvoir à M. Michel COURTEAUX

M. Ludovic WELCHE donne pouvoir à M. Didier TALON

M. Jean-Pierre URIEL donne pouvoir à M. Maurice LOMBARD

Mme Christine METEYER donne pouvoir à M. Alain FRIQUOT

Mme Dominique VASSEUR-LEDRU donne pouvoir à M. Frédéric CHARPENTIER

M. André VARLET donne pouvoir à M. Freddy LECACHEUR

Mme Catherine FONTANESI donne pouvoir à Mme Marie-Line CHARPENTIER.

Étaient excusés les titulaires suivants : Mmes Marylise MARTIN, Valérie LIESCH, Nathalie PROLA, Catherine BANDRY, MM. Jean-Marc GUILLEMONT, Pierre CHARLES, Laurent COUVREUR, Édouard VAUTRIN, Yves BOBIN, Gabriel MOREAU, Jean-Claude BUCQUET.

Était absent le titulaire suivant : M. Gérard CALLOT.

Secrétaire de séance : Sylvie GUENET-NANSOT

Le quorum est atteint ; la séance débute à 18h30.

Le Président accueille les membres du Conseil et leur souhaite la bienvenue.

Il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 31 mai 2017 et demande si certains ont des observations à présenter sur celui-ci.

Adopté à l'unanimité.

17-162. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide de modifier à compter du 1^{er} janvier 2018, les statuts de la Communauté de Communes.

Cette modification statutaire est subordonnée à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement. Le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant au maire pour se prononcer sur les modifications statutaires envisagées. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Adopté à l'unanimité.

17-163. ADHESION A LA MAISON DE L'EMPLOI ET DES METIERS D'EPERNAY ET SA REGION.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide d'adhérer à la Maison de l'Emploi et des Métiers d'Epervay et sa Région.

Adopté à la majorité : 66 voix POUR,
1 voix CONTRE - Mme Catherine FONTANESI
1 abstention - M. Alain CAILLAT

17-164. ADHESION A LA MISSION LOCALE DES PAYS D'EPERNAY, BRIE ET CHAMPAGNE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil décide d'adhérer à la Mission locale des Pays d'Epervay, Brie et Champagne.

Adopté à l'unanimité.

17-165. DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ENERGIE

Rapporteur : Le Président

Le Conseil désigne M. Olivier MEUNIER comme délégué au sein de la Commission consultative Paritaire de l'Energie ; instance composée d'un nombre égal de membres du Comité Syndical du SIEM et de représentants des EPCI de son territoire.

Adopté à l'unanimité.

17-166. POLE DE PROXIMITE DE CHATILLON-SUR-MARNE. MISE A DISPOSITION DU BATIMENT PAR LA COMMUNE.

Rapporteur : Le Président

Le Conseil autorise le Président à signer le procès-verbal de mise à disposition avec la commune de Châtillon-sur-Marne, du bâtiment sis au 12 rue de la Fontaine Corbillon.

Le transfert de ce bien communal ne constitue pas un transfert en pleine propriété, mais simplement la transmission des droits et obligations du propriétaire. Ce transfert entraîne seulement un changement d'affectataire du domaine public.

Adopté à l'unanimité.

17-167. STUDIO A ORBAIS L'ABBAYE. AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER LE CONTRAT DE LOCATION.

Rapporteur : M. Alain FRIQUOT

Le Conseil autorise le Président à signer le bail pour la location du studio situé 3, Place Lectrez Macquart à Orbais l'Abbaye, pour une durée de deux mois pour un loyer mensuel de 190 € et 20 € en sus pour les charges locatives.

Adopté à l'unanimité.

17-168. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR BUDGET GENERAL – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

17-169. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 BUDGET GENERAL – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE

Rapporteur : M. Roger MIGUEL

Adopté à l'unanimité.

17-170. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR BUDGET EAU POTABLE – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 701.

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

17-171. COMPTE ADMINISTRATIF 2016. BUDGET EAU POTABLE – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 701.

Rapporteur : M. Roger MIGUEL

Adopté à l'unanimité.

17-172. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR BUDGET ASSAINISSEMENT – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 702.

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

**17-173. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET ASSAINISSEMENT – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 702.**

Rapporteur : M. Roger MIGUEL

Adopté à l'unanimité.

**17-174. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2016 AU BUDGET 2017.
BUDGET ASSAINISSEMENT – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE - 702**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement les résultats 2016 au budget 2017, soit :

- report au compte D001 en dépenses d'investissement : 280 690,73 €
- inscription au compte 1068 : 20 750,93 €
- report au compte R002 en recettes d'exploitation : 0,00 €

Adopté à l'unanimité.

**17-175. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR
BUDGET ECONOMIE – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 703.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

**17-176. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET ECONOMIE – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 703.**

Rapporteur : M. Roger MIGUEL

Adopté à l'unanimité.

**17-177. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2016 AU BUDGET 2017.
BUDGET ECONOMIE – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 703.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement les résultats 2016 au budget 2017, soit :

- report au compte R001 en recettes d'investissement : 405 326,18 €
- inscription au compte 1068 : sans objet
- report au compte D002 en dépenses de fonctionnement : 50 101,09 €

Adopté à l'unanimité.

**17-178. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR
BUDGET OPAH – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 704.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

**17-179. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET OPAH – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 704.**

Rapporteur : M. Roger MIGUEL

Adopté à l'unanimité.

**17-180. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2016 AU BUDGET 2017.
BUDGET OPAH – EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 704.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement les résultats 2016 au budget 2017, soit :

- report au compte R001 en recettes d'investissement : 80 208,25 €
- inscription au compte 1068 : sans objet
- report au compte D002 en dépenses de fonctionnement : 39 333,54 €

Adopté à l'unanimité.

**17-181. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR
BUDGET GENERAL – EX-CC DES DEUX VALLEES**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

**17-182. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET GENERAL – EX-CC DES DEUX VALLEES**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**17-183. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR
BUDGET ASSAINISSEMENT – EX-CC DES DEUX VALLEES – 705.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

**17-184. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET ASSAINISSEMENT – EX-CC DES DEUX VALLEES – 705.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**17-185. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2016 AU BUDGET 2017.
BUDGET ASSAINISSEMENT – EX-CC DES DEUX VALLEES – 705.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement les résultats 2016 au budget 2017, soit :

- report au compte R001 en recettes d'investissement : 323 212,01 €
- inscription au compte 1068 : sans objet
- report au compte R002 en recettes d'exploitation : 649 654,18 €

Adopté à la majorité : 67 voix POUR,
0 voix CONTRE,
1 abstention - Mme Catherine FONTANESI

**17-186. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR
BUDGET GENERAL – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

**17-187. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET GENERAL – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS.**

Rapporteur : M. Régis COUTANT

Adopté à l'unanimité.

**17-188. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR
BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 706.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

**17-189. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 706.**

Rapporteur : M. Régis COUTANT

Adopté à l'unanimité.

**17-190. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2016 AU BUDGET 2017.
BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT – EX-CC DES DE LA BRIE DES ETANGS – 706.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement les résultats 2016 au budget 2017, soit :

- report au compte R001 en recettes d'investissement : 190 443,15 €
- inscription au compte 1068 : sans objet
- report au compte R002 en recettes d'exploitation : 336 511,35 €

Adopté à l'unanimité.

**17-191. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR
BUDGET VIVRE LA VILLE – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 707.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

**17-192. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET VIVRE LA VILLE – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 707.**

Rapporteur : M. Régis COUTANT

Adopté à la majorité : 66 voix POUR,
0 voix CONTRE,
2 abstentions – MM. Jacky GRANDREMY et Gérard GUYARD

**17-193. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2016 AU BUDGET 2017.
BUDGET VIVRE A LA VILLE – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 707.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement les résultats 2016 au budget 2017, soit :

- report au compte R001 en recettes d'investissement : 18 504,75 €
- inscription au compte 1068 : sans objet
- report au compte D002 en dépenses de fonctionnement : 1 247,55 €

Adopté à l'unanimité.

**17-194. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR
BUDGET BATIMENT RELAIS – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 708.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

**17-195. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET BATIMENT RELAIS – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 708.**

Rapporteur : M. Régis COUTANT

Adopté à l'unanimité.

**17-196. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2016 AU BUDGET 2017.
BUDGET BATIMENT RELAIS – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 708.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement les résultats 2016 au budget 2017, soit :

- report au compte D001 en dépenses d'investissement : 4 623,78 €
- inscription au compte 1068 : 2 687,75 €
- report au compte R002 en recettes de fonctionnement : 0,00 €

Adopté à l'unanimité.

**17-197. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR.
BUDGET SPANC – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 709.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**17-198. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET SPANC – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 708.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**17-199. AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS 2016 AU BUDGET 2017.
BUDGET SPANC – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 708.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide, sur proposition du Rapporteur, d'affecter définitivement les résultats 2016 au budget 2017, soit :

- report au compte R001 en recettes d'investissement : sans objet
- inscription au compte 1068 : sans objet
- report au compte D002 en dépenses de fonctionnement : 1 752,23 €

Adopté à l'unanimité.

**17-200. COMPTE DE GESTION 2016 DRESSE PAR LE RECEVEUR
BUDGET DU SYNDICAT MIXTE AEP DES GOULOTTES.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

**17-201. COMPTE ADMINISTRATIF 2016.
BUDGET DU SYNDICAT MIXTE AEP DES GOULOTTES**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Adopté à l'unanimité.

**17-202. BUDGET PRINCIPAL – 700.
ADMISSION EN NON VALEUR**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide l'admission en non-valeur des titres émis sur le budget principal, pour des factures des nouvelles activités périscolaires pour un montant global de 51,00 € ; montant qui sera inscrit à l'article 6541 – Pertes sur créances irrécouvrables du budget principal.

Adopté à l'unanimité.

**17-203. BUDGET BATIMENT RELAIS – EX-CC DE LA BRIE DES ETANGS – 708.
ARRET DE L'OPTION TVA.**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide de prendre toutes les dispositions nécessaires pour arrêter l'option TVA suite à la cession en 2016 du bâtiment relais SCI, 7 chemin du Moulin de la Ville à Orbais l'Abbaye.

Adopté à l'unanimité.

17-204. DEMATERIALISATION DES MOYENS DE PAIEMENT : PRELEVEMENT AUTOMATIQUE ET TIPI.

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Le Conseil décide d'offrir aux usagers des services communautaires la possibilité de recourir aux moyens de paiement automatisés. Ces moyens automatisés de paiement seront mis en place, dans un premier temps, uniquement pour le budget principal – 700. Cette possibilité de règlement sera étendue aux budgets annexes Eau et Assainissement, une fois que ces derniers auront été fusionnés.

Adopté à l'unanimité.

17-205. PROJET DE VALORISATION TOURISTIQUE DE FOUILLES ARCHEOLOGIQUES.

Rapporteur : le Président

Le Conseil décide d'allouer une subvention de 1 500 € pour la campagne de fouilles archéologiques dans la région des Marais de Saint Gond qui verra la réalisation de sondages à Villevénard et Coizard-Joches.

Adopté à l'unanimité.

**17-206. BUDGET PRINCIPAL – 700. EXERCICE 2017.
DECISION MODIFICATIVE N°1**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Cette décision modificative consiste en la mise à jour du patrimoine, pour les dépenses de travaux et d'acquisitions.

Adopté à l'unanimité.

**17-207. BUDGET ASSAINISSEMENT- EX-CC DES COTEAUX DE LA MARNE – 702. EXERCICE 2017.
DECISION MODIFICATIVE N°1**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Cette décision modificative consiste en la mise à jour du patrimoine, pour les dépenses de travaux et d'acquisitions.

Adopté à l'unanimité.

**17-208. ASSAINISSEMENT – EX-CC DES DEUX VALLEES- 705. EXERCICE 2017.
DECISION MODIFICATIVE N°1**

Rapporteur : M. Frédéric CHARPENTIER

Cette décision modificative consiste en l'inscription de crédits complémentaires pour le reversement d'une redevance « Modernisation des réseaux de collecte » à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Adopté à l'unanimité.

17-209. FIXATION DES TARIFS – NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES.

Rapporteur : M. Alain FRIQUOT

Le Conseil décide d'instaurer la gratuité des nouvelles activités périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2017.

Adopté à l'unanimité.

17-210. RESTAURATION SCOLAIRE. AVENANT N°2 AU MARCHE LES PETITS GASTRONOMES.

Rapporteur : M. Alain FRIQUOT

Le Conseil accepte l'avenant n°2 au contrat les Petits Gastronomes portant prolongation d'un an, soit jusqu'au 31 août 2018, fixant ainsi son terme à même échéance que le contrat en vigueur sur le Châtillonnais.

Le prix du repas demeure inchangé par rapport à l'année scolaire 2016 / 2017, soit 2,40 € HT.

Adopté à l'unanimité.

17-211. CONSTRUCTION DE LA CANTINE DE CHATILLON-SUR-MARNE. AVENANTS N°2 ET 3 AU MARCHE LES COUVREURS SPARNACIENS.

Rapporteur : M. Alain FRIQUOT

Le Conseil accepte l'avenant n°2 portant sur l'adaptation de la charpente de l'avent sur le mur de clôture existant et l'avenant n°3 portant sur la reprise d'un cheneau au contrat LES COUVREURS SPARNACIENS pour des montants respectifs de 543,58 € HT et 815,19 € HT, fixant ainsi le nouveau montant du marché à la somme de 9 015,75 € HT.

Adopté à l'unanimité.

17-212. CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC L'OFFICE DE TOURISME DES PAYSAGES DE LA CHAMPAGNE.

Rapporteur : M. José PIERLOT

Le Conseil décide d'établir une convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme des Paysages de la Champagne faisant apparaître les missions qui lui sont déléguées et son champ d'intervention.

Adopté à l'unanimité.

17-213. CONSTRUCTION DES STATIONS D'EPURATION DE DORMANS ET DE MAREUIL-LE-PORT. CONSULTATION POUR MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE.

Rapporteur : Mme Sylvie GUENET-NANSOT

Le Conseil autorise le Président à initier la consultation, selon une procédure adaptée, pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre des opérations de construction des stations d'épuration de Dormans et de Mareuil-le-Port afin d'accompagner la communauté dans la poursuite de ces deux opérations.

Adopté à l'unanimité.

17-214. ASSAINISSEMENT AU BAIZIL. CONSULTATION POUR MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE.

Rapporteur : M. Freddy LECACHEUR

Le Conseil autorise le Président à initier une consultation, selon une procédure adaptée, pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Malgré des travaux de chemisage réalisés en 2015-2016 sur une partie du réseau et la déconnexion d'une source, les taux de dilution observés restent trop élevés pour que la DDT accepte la construction d'une station d'épuration au BAZIL.

Adopté à l'unanimité.

17-215. STATION D'EPURATION DE CONGY. ACHAT DE PARCELLE.

Rapporteur : M. Freddy LECACHEUR

Le Conseil approuve la proposition de lever l'option d'achat pour la quote-part restante de l'acquisition du terrain de la station d'épuration de Congy, sur la parcelle cadastrée ZL 148.

Adopté à l'unanimité.

17-216. FIXATION DES TARIFS – EAU & ASSAINISSEMENT.

Rapporteur : Mme Sylvie GUENET-NANSOT

Le Conseil décide d'indexer le prix de l'eau et de fixer les prix hors taxe et hors abonnement et d'appliquer les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} juillet 2017, soit :

- Pour les communes de Dormans, Festigny, Igny-Comblizy, Leuvrigny, Mareuil-le-Port, Nesle le Repons, Oeuilly, Troissy, Verneuil et Vincelles : 3,89 € HT
- Pour la commune de Courthièzy : 3,79 € HT
- Pour la commune de Le Breuil : 3,69 € HT

Adopté à l'unanimité.

17-217. CONVENTION DE CONCEPTION DU PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

Rapporteur : M. Maurice LOMBARD

Le Conseil autorise le Président à signer la convention avec chaque propriétaire volontaire définissant la relation entre le SPANC et le propriétaire, quant à la conception du projet de réhabilitation de l'installation ANC.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Yves RICHOUX quitte la séance.

17-218. REFECTION DU RESEAU PLUVIAL A DORMANS. ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX.

Rapporteur : Mme Sylvie GUENET-NANSOT

Le Conseil décide de confier le marché de réalisation de la réfection du réseau pluvial pour la captation de sources, avec passage sous la voie ferrée à Dormans à l'entreprise SAS CHAMPAGNE TRAVAUX PUBLICS, pour un montant de 29 410,12 €HT.

Adopté à l'unanimité.

17-219. PROGRAMME D'ENDUISAGES 2017. CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE.

Rapporteur : M. Jean LE FOLLEZOU

Dans le cadre du programme d'enduisages 2017, le Conseil approuve la constitution d'un groupement de commande avec la commune d'Etoges.

Adopté à l'unanimité.

17-220. AMENAGEMENT DE LA RUE MAGINOT, A DAMERY. CONVENTION DE MANDAT AVEC LA COMMUNE.

Rapporteur : M. Patrick JAGER

Le Conseil approuve d'établir une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Commune de Damery, pour les travaux de remise en état des réseaux d'adduction d'eau potable relevant de sa compétence.

La Communauté de Communes procédera au règlement de l'ensemble des dépenses liées à l'opération et produira auprès de la Commune, à la fin des travaux, un avis des sommes à payer matérialisant l'appel de fonds réel la concernant, justificatifs à l'appui.

Adopté à l'unanimité.

17-221. AMENAGEMENT RUE DE LA RECETTE, A REUIL ET RUE DES VIGNES, A VILLERS-SOUS-CHATILLON. AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MANDAT AVEC LE SYNDICAT MIXTE AEP DE CHATILLON-SUR-MARNE

Rapporteur : M. Patrick JAGER

Le Conseil accepte l'avenant n°1 à la convention de mandat entre la Communauté de Communes et le Syndicat mixte AEP de Châtillon-sur-Marne portant fixation des montants définitifs des participations financières des deux collectivités.

Adopté à l'unanimité.

17-222. REQUALIFICATION DE LA VOIRIE DE LA PLACE LEON BOURGEOIS ET DE LA RUE DENFERT-ROCHEREAU A DORMANS

Rapporteur : Mme Sylvie GUENET-NANSOT

Le Conseil accepte l'avenant n°2 portant sur la modification du nivellement général de la place et de l'avenant n°3 portant sur des travaux complémentaires faisant suite à la découverte de trois caves au contrat SAS CHAMPAGNE TRAVAUX PUBLICS pour des montants respectifs de 8 327,80 € HT et 21 118,26 € HT, fixant ainsi le nouveau montant du marché à la somme de 208 465,63 € HT.

Adopté à l'unanimité.

17-223. CASERNEMENT DE FESTIGNY. AVENANTS N°2 ET 3 AU MARCHE PRIN SCHWARTZMANN.

Rapporteur : Mme Thérèse LEBRUN-DAVID

Le Conseil accepte les avenants n°2 (installation d'un aérotherme et d'une sirène incendie) et n°3 (travaux complémentaires dans les vestiaires et le remplacement du détecteur intrusion défectueux) au contrat PRIN SCHWARTZMANN pour des montants respectifs de 1 779,00 € HT et 495,00 € HT, fixant ainsi le nouveau montant du marché à la somme de 10 179,00 € HT.

Adopté à l'unanimité.

17-224. REDEVANCE SPECIALE POUR LES DECHETS ASSIMILES AUX ORDURES MENAGERES POUR LES VITICULTEURS, EN PERIODE DE VENDANGES.

Rapporteur : M. Fabrice HUBERT

Afin de répercuter aux viticulteurs pendant la période des vendanges les coûts d'élimination des déchets assimilables aux ordures ménagères pris en charge par la collectivité dans ces circuits de collecte, le Conseil décide d'instaurer les tarifs de redevance spéciale suivants :

- location : 51 € TTC par bac.
- achat : 150 € TTC par bac.

Adopté à l'unanimité.

17-225. CREATION DE POSTE.

Rapporteur : M. Régis COUTANT

Le Conseil décide de créer, à compter du 1^{er} juillet 2017, un emploi à temps complet, relevant du grade d'Adjoint technique.

Adopté à l'unanimité.

17-226. AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE.

Rapporteur : M. Régis COUTANT

Le Conseil autorise le Président à recruter, en tant que de besoin, sur des emplois non permanents, à temps complet ou non complet, des agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour les cadres d'emplois suivants :

- ♦ Adjoints administratifs territoriaux
- ♦ Adjoints techniques territoriaux
- ♦ Adjoints d'animation.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 21h45.

Vu pour être affiché le 7 juillet 2017, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Dormans,

Le Président, Christian BRUYEN



